

Paris, le 5 mai 2008

Michele Pignotti nommé Directeur général d'Euler Hermes SIAC

Euler Hermes, leader mondial de l'assurance-crédit, a nommé Michele Pignotti Directeur général de sa filiale italienne Euler Hermes SIAC à partir du 1^{er} mai 2008. Il succède à Jean-François Bellissen qui, après 11 ans à ce poste, part à la retraite. Massimo Falcioni est nommé Directeur Commercial et Marketing.

Michele Pignotti, Italien né à Naples en 1964, a rejoint Euler Hermes SIAC en décembre 2004 en tant que Directeur commercial et Marketing. Il a à ce titre renforcé la présence d'Euler Hermes en Italie et développé la gamme de services.

Massimo Falcioni le succède au poste de Directeur Commercial et Marketing. Avant de rejoindre Euler Hermes SIAC, Massimo Falcioni était Directeur Commercial de Leaseplan Italia S.p.A.

Euler Hermes SIAC a enregistré en 2007 un chiffre d'affaires de 247,7 millions d'euros, en progression de 9,8% par rapport à l'année précédente.

Pour plus d'information sur Euler Hermes SIAC : <http://www.eulerhermes.com/italia/it/index.html>

Contacts presse :

Groupe Euler Hermes : Samuel Beauchef – +33 (0)1 40 70 56 19– samuel.beauchef@eulerhermes.com

Euler Hermes est le leader mondial de l'assurance-crédit et l'un des leaders de la caution et du recouvrement de créances commerciales. Avec 6 000 salariés présents dans 51 pays, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients et **a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,1 milliards d'euros en 2007.**

Filiale d'AGF, membre d'Allianz, Euler Hermes est coté à Euronext Paris. Le groupe et ses principales filiales d'assurance-crédit sont notés AA- par Standard & Poor's.

Pour plus d'information sur Euler Hermes, visitez www.eulerhermes.com

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenant dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite à des actes terroristes. Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont les sociétés du groupe Allianz sont régulièrement amenées à faire état dans les documents qu'elles soumettent à la Securities and Exchange Commission. Les sociétés du groupe Allianz ne sont pas obligées de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.